

PROJET PÉDAGOGIQUE DES MERCREDIS "À LA DÉCOUVERTE DU MONDE"



ANNÉE 2024-2025



PRESENTATION DU CENTRE DE LOISIRS

La CDC VAM a délégué l'organisation des accueils de loisirs (mercredis et vacances) sur Vimoutiers à la MJC via une convention triennale.

Le centre de loisirs est donc organisé par l'association MJC de Vimoutiers qui est située au : 27 Avenue du Général de Gaulle, 61120 Vimoutiers.

Téléphone : 02.33.39.04.42

L'accueil pour le centre de loisirs se situe à: Ecole Jean de la Varende
10 Rue Roger de Montgomery, 61120 Vimoutiers.

MEMBRE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

- TESSIER Marie (présidente),
- BEAUDEGEL Annick (vice-présidente),
- TRECHE Joël (trésorier),
- OLIVIE Joël (secrétaire),
- BEGUIN Geoffrey,
- BISSON Baptiste,
- MATHIEU Angélique,
- MIFTAH Riad,
- FILBERT Fabrice,
- DELANGE Jacqueline,
- LIARD Marie-Christine,
- BECQUET Luc,
- HAREL Didier.

EQUIPE PERMANENTE DE LA MJC

- RENAUD Laëtitia
(directrice MJC),
- PAPE Valérie (secrétaire),
 - DELVINGT Pierre
(Animateur sportif),
 - CHAPPLAIN Anaïs
(directrice du centre de loisirs et animatrice).

LE PROJET ÉDUCATIF

Un projet éducatif a été élaboré pour mettre en œuvre les valeurs de la structure d'accueil, les objectifs éducatifs et les moyens pour y parvenir.

La CDC VAM a rédigé un « PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE » pour uniformiser l'accueil périscolaire sur tout le territoire.

Il sert à l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire de se coordonner afin de respecter au mieux les besoins, rythmes des enfants.

La diversification des acteurs et situations pédagogiques permet aux enfants de s'épanouir en acquérant de nouveaux savoirs (savoir faire, savoir être, savoir vivre).

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est ensuite rédigé par la directrice du centre de loisirs et son équipe, tout en prenant en compte les objectifs du PEDT et les valeurs de l'association. Il peut se voir évoluer selon l'équipe, en lien avec

Le projet pédagogique évolue selon l'équipe en lien avec le projet éducatif, des équipes, des moyens.

LE PLAN MERCREDI

La validation par les services de l'Etat (SDEJS - service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) du PEDT permet aux différentes structures d'accueils périscolaires d'accéder au dispositif « Plan mercredi » :

« Le ministère de l'Éducation nationale propose aux communes volontaires un label Plan mercredi pour créer un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires. Ce label garantit le savoir-faire des personnels d'encadrement et le contenu éducatif des activités proposées.

Les activités sont adaptées aux spécificités locales et aux équipements disponibles sur le territoire (sport, culture, nature). Elles sont également construites pour permettre l'accueil des enfants en situation de handicap. Enfin, l'offre à destination des familles est diversifiée grâce à l'apport de nouveaux financements. »

LES LOCAUX

L'accueil des mercredis se déroule dans les locaux de l'école maternelle Jean de la Varende sis 10 rue Roger de Montgomery 61120 Vimoutiers.

La cantine est organisée à l'école Gustave Flaubert au restaurant scolaire en contre bas des locaux du centre.

Les locaux sont mis à disposition par la CDCVAM. Nous disposons de 2 salles d'activités, une salle de motricité, un dortoir, des sanitaires, la salle ATSEM et la cour extérieure.

Nous avons également accès sur le territoire :

.Au gymnase

.A la salle de tennis de table

.Au stade

.Au pumptrack

.Au city

.Au parc

Certaines activités peuvent également avoir lieu dans les locaux de la MJC :

.2 salles d'activités

.1 dojo



Nous organisons également des sorties/projets avec les différents acteurs du territoire :

Médiathèque - Résidence la Vie - Résidence Marescot - Résidence Jeanne Lacroix



Les animateurs et les enfants ont ainsi la possibilité de se déplacer en dehors du centre de loisirs, dans la ville de Vimoutiers, afin de répondre aux différents projets en lien avec nos objectifs.

ANNAIS CHAPPLAIN - DIRECTRICE DU CENTRE DE LOISIRS

L'ACCUEIL DES ENFANTS

Les enfants accueillis au centre de loisirs doivent être scolarisés (sauf justificatif médical), à jour de leurs vaccins (sauf contre-indication médicale) et être âgés de 2 ans et demi jusqu'à 12 ans.

Les enfants qui habitent hors CDC VAM peuvent être accueillis au centre, un tarif hors CDC est donc appliqué.

HABITANTS CDC VAM

QF	JOURNÉE	MATIN	APRÈS-MIDI
-700	5€	2.80€	2.80€
701 À 1200	6€	3.50€	3.50€
1201 À 1700	7€	3.90€	3.90€
+ 1701	8€	4.50€	4.50€

HABITANTS HORS CDC VAM		
JOURNÉE - MATIN - APRÈS-MIDI		
11€	6€	6€

Tout changement ou annulation avant 48h sera facturé, sauf en cas de justificatif (médical, déménagement, décès, ...)

TAUX D'ENCADREMENT

Dans le cadre du « Plan mercredi » le taux d'encadrement légal est de :

-6 ans
1 animateur pour
10 enfants



+6 ans
1 animateur pour
14 enfants

Notre capacité d'accueil est donc de 48 enfants pour 4 animatrices.

En prenant en compte la taille des locaux à disposition et de ne pas surcharger l'équipe, le choix de la directrice est d'accueillir au maximum 30 enfants.

Les intervenants susceptibles d'intervenir sont comptabilisés dans l'équipe d'encadrement.

DATES D'OUVERTURE/FERMETURE

Le centre de loisirs est ouvert du mercredi 4 septembre 2024 au 2 juillet 2025.

L'accueil des enfants et des jeunes se fait de 9h00 à 17h00, ils peuvent arriver jusqu'à 9h30 (début des activités), sauf en cas de sorties si besoin. Une garderie est assurée de 8h à 9h et de 17h à 18h. Les enfants qui ne mangent pas à la cantine doivent partir à 11h45 et revenir à 13h30.

Si l'enfant doit repartir plus tôt, ou repartir avec une autre personne que celle autorisée : prévenir la directrice par SMS ou par mail.

L'ÉQUIPE DU CENTRE DE LOISIRS



*ANAÏS CHAPPLAIN
DIRECTRICE ET
ANIMATRICE*



*OCEANE PEREIRA
ANIMATRICE*



*SABRINA FAYE
ANIMATRICE*



*CHLOE
LEBESCOND
STAGIAIRE BAC
PRO AEP*



*DELVINGT PIERRE
ANIMATEUR SPORTIF
(REJOINS L'ÉQUIPE EN COURS D'ANNÉE,
EN FONCTION DES BESOINS)*

Trois ATSEM sont mises à disposition par la CDC :

- PREVEL Corinne
- RIVIERE Christine
- TANCREZ Sylvie

LE RÔLE DE LA DIRECTRICE

- Elaborer le projet pédagogique et garantir sa mise en œuvre,
- Garantir la relation avec les familles,
- Coordonner les animations autour des projets,
- Gérer le suivi, la formation et la validation des stagiaires,
- Accompagner les animateurs dans leurs rôles éducatifs,
- Maintenir la communication/collaboration/partenariat avec l'ensemble de ses acteurs directs et indirects,
- S'assurer du recrutement de l'équipe,
- Préparer, organiser et animer les réunions de préparation,
- Etre responsable de l'équipe technique et de l'équipe pédagogique.
- Assurer la gestion financière, matérielle et administrative,
- Contrôler les règles d'hygiène et de sécurité,
- Réaliser un bilan avec son équipe et le transmettre à l'organisateur à des fins d'amélioration du séjour,
- Effectuer des évaluations/bilans

LE RÔLE DES ANIMATEURS

- Connaître les caractéristiques de son public en fonction de l'âge,
- Garantir la sécurité physique et affective des enfants,
- Connaître la réglementation de base et les règles de sécurité,
- Etre un acteur éducatif dans l'apprentissage de la citoyenneté et transmettre des valeurs,
- Participer à l'élaboration du P.P et proposer des activités en lien avec celui-ci,
- Participer activement aux réunions de préparation, évaluation et bilans,
- Etre à l'écoute des enfants et de ses collègues,
- Présenter, mener et animer une séance d'animation,
- S'assurer que l'enfant se sente bien et prenne du plaisir à jouer,
- Susciter la motivation des enfants, donner envie,
- Savoir gérer les situations d'urgence (bobos, pipi, maladie, ...),
- Avoir connaissance de son rôle éducatif,
- Connaître ses limites et gérer ses émotions,
- Travailler en équipe,
- Effectuer des évaluations/bilans

LES INTENTIONS ÉDUCATIVES DE L'ORGANISATEUR

Une intervention de l'UFCV a été réalisée permettant ainsi le regroupement de tous les autres centres périscolaires. Cela a permis de définir des intentions éducatives communes en lien avec les besoins et moyens identifiés sur notre territoire :

1. Accompagner à la construction citoyenne
2. Découvrir de nouvelles pratiques
3. Promouvoir la santé et le bien-être
4. Favoriser une continuité et complémentarité éducative

Chaque ACM du territoire choisit ses propres axes et les décline via le projet pédagogique élaboré avec l'équipe afin de répondre aux besoins des enfants présents sur le centre de loisirs.

LES OBJECTIFS



Permettre à l'enfant de faire ses propres choix :

- Laisser à l'enfant le choix de se positionner sur une activité le matin,
- Développer une passerelle sur les après-midi pour les CM-ados,
- Partir sur des après-midi d'accompagnement de projet et/ou des pôles d'activités,
- Donner la possibilité à l'enfant de réaliser des projets/activités.

Sensibiliser aux différences et à la mixité :

- Mettre des affiches préventives et ludiques sur les préjugés, les sentiments, les émotions, le genre, l'inclusion (...),
- Adapter des espaces de jeux en fonction de la tranche d'âge,
- Essayer de maximiser les activités "tout âge" le matin,
- Développer les temps pour soi/planning adapté.

Proposer des activités sportives, artistiques, culinaires ou culturelles, en lien avec la découverte du monde :

- Proposer trois activités différentes en lien avec le continent visé,
- Parler de l'origine de l'activité.

Contribuer à apprendre de nouvelles pratiques écocitoyennes :

- Animation réalisée par une intervenante 6 fois dans l'année,
- Mettre en place des poubelles de tri,
- Mettre un affichage pense-bête (éteindre les lumières, attention à l'eau, ...)

Participer à des activités physiques sur la journée :

- Aller chercher le pain le matin à pied
- "15 minutes chrono" dans la cour après le repas-
- Temps pour soi en favorisant les jeux extérieurs

Réaliser des goûters variés, équilibrés et de saison :

- Atelier culinaire chaque mercredi en lien avec un des pays du continent visé
- Mercredi c'est fruit : un mercredi par cycle, chaque enfant ramène un fruit de saison pour le faire découvrir

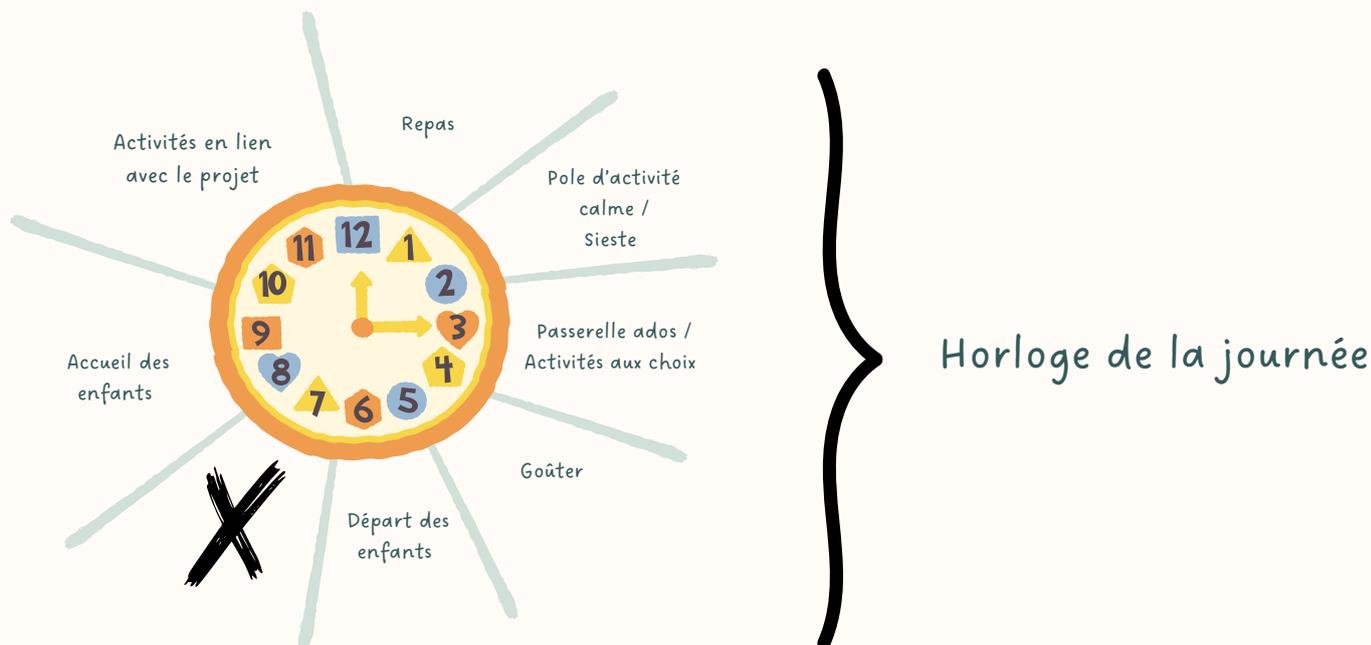
Participer à la mise en œuvre de projet en lien avec les acteurs du territoire :

- Réalisation d'un projet avec la résidence La Vie sur le voyage,
- Intervention auprès de la médiathèque pour différentes actions,
- Interventions avec les prestataires du territoire,
- Projet en lien avec le bien-être animal

Développer le lien avec les familles au travers différentes actions ciblées :

- Accueil café un mercredi par cycle,
- Projet d'autofinancement : investissement des familles lors des événements (marché de Noël, kermesse, marché, foire à tout, ...), vente des créations faites par les enfants,
- Projet pédagogique disponible en ligne QR code,
- Proposition de temps convivial.

LA JOURNÉE TYPE



DÉLINAISON DE CHAQUE TEMPS

L'accueil : il s'agit d'un temps "off" où les enfants peuvent jouer, lire un livre, se reposer. Si le temps est agréable, il est réalisé en extérieur (avec toujours la possibilité d'aller dehors).

Les temps d'activités : les activités proposées sont en lien avec le projet de l'année (découverte du monde), les enfants peuvent aller dans l'activité de leur choix.

Les pôles d'activités calme : des activités calmes sont proposées aux enfants telles que des perles, du coloriage, un atelier relaxation et histoire contée.

La sieste : proposée aux enfants de 3 et 4 ans.

Passerelle ados : descente à la MJC avec les enfants de CM pour rejoindre les ados l'après-midi et concevoir des projets adaptés à leurs âges.

Activités de l'après-midi : proposition par l'enfant et aide à la réalisation de celle-ci avec l'animateur. C'est le moment également de profiter de s'adapter aux envies de chacun.

Le repas : service au restaurant scolaire en mode "self". Un deuxième service "rabe" est proposé aux enfants. Afin de permettre à chacun de manger dans de bonnes conditions, nous attendons que tout le monde soit servi pour commencer à manger et nous autorisons les enfants à sortir de table pour aller jouer dehors une fois que celui-ci a fini (sous la surveillance d'un animateur)

Le goûter : servi par les enfants qui ont élaboré le goûter en cuisine le matin. Nous attendons le "bon appétit" et mangeons ensemble comme au repas du midi.

Besoins du 3-5ans

**BEAUCOUP
D'ATTENTION/PRÉSENCE
REPÈRE TEMPOREL/ESPACE
APPRENTISSAGE
AUTONOMIE
POSER DES LIMITES**

**COMMUNICATION, SÉCURITÉ
BORNE AFFECTIVE
CONFIANCE EN SOI
AUTONOMIE
CONSTRUCTION DE SOI
BESOINS PHYSIOLOGIQUES
++**



EN QUELQUES MOTS: L'ENFANT DE 3 À 5 ANS NE CESSE D'EXPÉRIMENTER ET DE DÉCOUVRIR LE MONDE. IL N'A PAS LA NOTION DU DANGER, NI DU TEMPS. SES BESOINS PHYSIOLOGIQUES SONT DE GRANDES IMPORTANCES À SON ÂGE, ET DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS. LA VALORISATION DE SES ACTES EST À OPTIMISER.

EN ACTIVITÉ?

STIMULER LES SENS, DÉVELOPPER L'INTELLECT, L'IMAGINAIRE, LA MOTRICITÉ FINE. TENDRE VERS UNE AUTONOMIE ET DÉVELOPPER VERS LA VIE DE GROUPE.

Besoins du 6-12ans

**DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE
ET PSYCHOLOGIQUE,
DISTINGUE LE RÉEL DE
L'IMAGINAIRE,
CONSCIENCE MORALE,
IDENTITÉ DES SEXES**

**COMPÉTITIF,
AUTONOMIE: MISSIONS,
BESOIN DE COHÉRENCE,
SOCIALISATION TRÈS
AFFIRMÉE,
REPÈRE FIXE,
RESSEMBLANCE À L'ADULTE**



**EN QUELQUES MOTS: L'ENFANT DE 6 À 10 ANS VA AVOIR UNE CROISSANCE
RALENTIE. ILS VONT CHERCHER UNE COHÉRENCE, UNE EXPLICATION
RATIONNELLE POUR TOUT. ILS ONT BESOINS DE RÈGLES SEINE POUR UNE BONNE
ENTENTE SUR LE GROUPE (ET DE NE JAMAIS FAIRE D'EXCEPTION POUR UNE
PERSONNE). ON RENFORCE LES COMPORTEMENTS POSITIFS ET VALORISE LES
BONNES ACTIONS.**

EN ACTIVITÉ?

**ACTIVITÉ DE CONSTRUCTION/BRICOLAGE, DÉCOUVERTE DES MILIEUX
EXTÉRIEURS, GRANDS JEUX.**

Besoins du 12-14ans

**APPARITION DES
CARACTÈRES SEXUELS
SECONDAIRES,
DÉVELOPPEMENT
MUSCULAIRE,
BAISSE ET HAUSSE DE MORAL
ENVIE MITIGÉE**

**AUTONOME ET
INDÉPENDANT,
BESOINS DE TESTER SES
LIMITES,
DISCUSSIONS ET
REFLEXIONS,
BESOIN DE PLAIRE**



EN QUELQUES MOTS: L'ADOLESCENT DE 12 À 14ANS SE RETROUVE EN PLEIN CHANGEMENT: TRANSFORMATION DU CORPS, AFFIRMATION DE SOI, ... CONSERVER UNE ATTITUDE SIMILAIRE AU TRANCHE D'ÂGE PRÉCÉDENTE EN ÉTABLISSANT UN CADRE DE VIE PRÉCIS. UN LIEN DE CONFIANCE VA POUVOIR SE CRÉER, CE QUI PERMETTRA DE JOUER UN RÔLE PRÉVENANT ET RASSURANT. IL EST PRÉFÉRABLE QUE L'ADOLESCENT CONSTRUISE SON PLANNING D'ACTIVITÉ SEUL.

EN ACTIVITÉ?

LIMITER LES ACTIVITÉS DE CONSOMMATION, PRIVILIGIER LES PRISES D'INITIATIVES, ACTIVITÉS AVEC DES MOMENTS D'ÉCHANGES ET DE DÉBATS/DICUSSIONS, ACTIVITÉS MANUELLES DE QUALITÉ, ACTIVITÉS SPORTIVES OU DÉFIS.

LES VALEURS DÉFENDUES

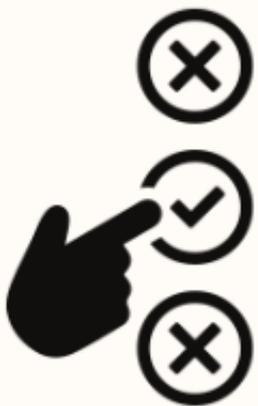
L'inclusion : considérée comme un droit humain universel. L'objectif de l'inclusion est d'accueillir toutes les personnes, sans distinction de race, de sexe, de handicap, de besoins médicaux ou autres. Il s'agit d'offrir un accès et des opportunités égaux et de mettre fin à la discrimination et à l'intolérance (suppression des obstacles). Elle touche tous les aspects de la vie publique.



Le vivre-ensemble : Le bien vivre ensemble repose sur le respect mutuel, l'acceptation de la pluralité des opinions, des interactions dans l'ouverture et la coopération, des relations bienveillantes, ainsi que sur le refus de s'ignorer ou de se nuire.



Le choix de l'enfant : avoir la capacité d'agir volontairement selon leurs valeurs et leurs besoins. Cette capacité augmente à son tour l'estime et la confiance en soi. Donner une certaine « part » de pouvoir à l'enfant pour l'aider dans son développement affectif. Il représente le but principal de « donner le choix à l'enfant » et lui permet de s'identifier comme une personne à part entière.



LES ANIMAUX AU CENTRE DE LOISIRS

Cette année, les enfants vont pouvoir être au contact des animaux lors de différents temps sur le centre de loisirs mais aussi en dehors. Les animaux présents sur site respectent les règles sanitaires et sont assurés par leur propriétaire. Les enfants sont donc amenés à rencontrer Phoenix (le chien de la directrice de la MJC).



Ce choix a été réalisé par les nombreux bienfaits que les animaux portent sur les enfants :

- Relations sociales,
- Amélioration de son bien-être,
- Confiance et estime de soi renforcées,
- Responsabilités et apprentissage

Pour aider à acquérir ses bienfaits, nous mettrons en place différentes interventions :

- Découverte des métiers animaliers,
- Appréhension des peurs,
- Découverte des animaux et des gestes à avoir en leur présence.

LES SOINS - BOBOLOGIE

En cas de blessures, un cahier de pharmacie est rempli. Aucun produit actif ou médicament ne peut être utilisé au centre de loisirs, SAUF en possession d'une ordonnance réalisée par le médecin.

Tous les animateurs sont amenés à faire les soins en cas de blessures et sensibiliser aux gestes de premier secours. Si un incident nécessite des soins plus adaptés, la directrice appellera les familles. Les secours restent prioritaires en cas de danger vital.

L'ÉVALUATION DES ENFANTS

Un bilan est réalisé avec les enfants à l'oralité tous les après-midi au moment du goûter. Ce temps permet à chacun d'échanger sur la journée, sur ce qui a été, pas été, mais aussi d'évoquer de nouvelles idées et résoudre des conflits s'il y en a eu.

L'ÉVALUATION DES FAMILLES

Afin de nous permettre de nous améliorer sur l'année, un QR code est à disposition afin d'entendre les attentes/envies des familles.

Des temps de rencontre et d'échange seront également proposés au cours de l'année afin de favoriser le lien entre les familles et l'équipe d'animation.



L'ÉVALUATION DE L'ÉQUIPE

L'équipe se retrouve sur des moments formels dans l'année afin d'échanger ensemble sur l'évolution du centre de loisirs et de son fonctionnement, afin de le réajuster si besoin.

REMERCIEMENTS

